

tassinlademilune.fr



TASSIN  
LA DEMI-LUNE  
TELEMENT  
PROCHE  
DES FAMILLES



**GRILLES TARIFAIRES APPLICABLES AU SERVICE  
PÉRISCOLAIRE ET AU SERVICE DE RESTAURATION  
SCOLAIRE (écoles primaires publiques)**

## Tarif périscolaire applicable par heure et par enfant

(Leo Lagrange) à partir du 04 mars 2024

Quotient familial *	Tarifs périscolaire (tarif à l'heure)	Tarif périscolaire Journée du mercredi (par jour dégressivité à la fratrie : 10%
0-400	1,00 €	10 €
401-800	1,20 €	14 €
801-1200	1,40 €	18 €
1201-1900	1,60 €	22 €
1901- 2400	1,80 €	26 €
2401 et +	2,00 €	30 €

\* Le calcul du Quotient Familial CAF se fait de la manière suivante :  
(Revenu Net Global (Impôt sur le Revenu) / Nombre de Parts du Foyer) / 12

À noter : le panier-repas est à fournir par la famille le mercredi. La facturation est à retrouver sur votre compte Famille, en fin de mois.

## Tarif de pause méridienne incluant la restauration scolaire

(Sogeres) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Quotient familial*	Prix par repas	Prix majoré** (en cas de non réservation)	Prix accueil PAI (projet d'accueil individualisé)
0 - 400	<b>4,20 €</b>	4,50 €	1,25 €
401 - 800	<b>4,70 €</b>	5,00 €	1,40 €
801 - 1200	<b>5,30 €</b>	5,60 €	1,60 €
1201-1900	<b>5,90 €</b>	6,20 €	1,80 €
1901-2400	<b>6,50 €</b>	6,80 €	1,95 €
2401 et +	<b>6,90 €</b>	7,20 €	2,10 €
Enfants non tassilunois	<b>7,50 €</b>	7,80 €	2,30 €
Adultes	<b>7,50 €</b>	7,80 €	sans objet

\* Le calcul du Quotient Familial CAF se fait de la manière suivante :  
(Revenu Net Global (Impôt sur le Revenu) / Nombre de Parts du Foyer) / 12

\*\* Le prix majoré du repas s'applique en cas de « non réservation »  
du repas dans le délai requis de prévenance de 4 jours

### CONTACT :

Direction, Culture, Jeunesse, Sports et Vie Scolaire  
Service Éducation - Mairie de Tassin la Demi-Lune  
Place Hippolyte Peragut  
04 72 59 22 35 / scolaire@villettassinlademilune.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

